

# L'OL a le permis de construire

**Décines.** Le maire a signé hier matin le permis de construire du stade des Lumières. Dans la foulée, l'OL a annoncé que le démarrage des travaux aurait lieu dans les deux mois. Pour pouvoir jouer dans son stade en août 2014.

A 11h14 ce vendredi 3 février, Pierre Crédoz, le maire socialiste de Décines, a signé les cinq exemplaires du permis de construire de vingt-huit pages du Stade des Lumières sur le site du Grand Montout. « C'est son acte de naissance », a commenté Pierre Crédoz. « Je le signe avec beaucoup d'émotion car c'est l'aboutissement de six ans de travail. C'est en même temps un soulagement et une grande satisfaction ». Quatre heures plus tard, stade de Gerland. Jean-Michel Aulas se dit « au comble de l'émotion. C'est une phase qui était indispensable à la construction du stade et de ce qui va autour. C'est aussi une condition de pérennité pour l'OL,

comme pour tous les clubs européens qui visent le plus haut niveau. Il faut avoir des infrastructures en propre et qui génèrent les ressources qui nous manquent ». Des ressources que le président lyonnais a évaluées à « 40 à 50 millions d'euros par

## La première pierre en avril ?

an quand nous serons en rythme de croisière ». Pour financer son « beau bébé », Jean-Michel Aulas va faire appel à des fonds propres et à l'emprunt. « Une trentaine de banques internationale ont

reçu le dossier monté par la banque Lazard et une dizaine a déjà répondu favorablement sur le principe. Les choses vont se faire de manière normale et nous déciderons d'ici avril du montant de l'endettement nécessaire et de sa durée ». D'ici là, l'OL aura aussi fixé la hauteur de l'entrée de Vinci au capital de la Foncière du Montout, sa filiale chargée de l'opération. Le groupe de BTP peut aller jusqu'à 49 % et 100 millions. « Mais je ne pense pas que l'on aura besoin d'une telle somme », confie Jean-Michel Aulas.

Le club lyonnais prospecte également pour le naming. Il cherche un candidat prêt à apporter 150 millions d'euros sur dix ans pour donner son nom au stade. « Nous avons confié cette prospection à la société Sportfive du groupe Lagardère. Nous avons deux ans pour trouver, nous ne sommes ni en retard ni

inquiets ». L'OL a pris une autre décision hier matin. Celle d'avancer le début des travaux. « Nous n'allons pas attendre la signature du contrat définitif avec Vinci », a expliqué Jean-Michel Aulas. D'ici avril, les travaux de terrassement pourraient ainsi commencer sur la partie ouest du projet, pendant que le déplacement des bassins de rétention d'eau est réalisé le long de la rocade. Car l'OL doit aller vite s'il veut « démarrer la saison 2014-2015 dans notre stade », comme le dit son président. Il faut en effet 27 mois pour réaliser l'ouvrage, travaux préparatoires compris.

Ce qui va donc amener l'OL à lancer les travaux alors que le délai pour exercer des recours contre le permis de construire ne sera pas écoulé. Un risque ? « Des risques, on en prend depuis cinq ans », répond Gilbert Georgi, le dirigeant de la Foncière du Montout. « Nous avons un plan local d'urbanisme fait sur mesure sur le projet, ce qui change bien des choses par rapport à un permis de construire classique. Nous sommes donc confiants ». « D'autant que nous gérons ça en parfaite synergie avec le préfet », ajoute Jean-Michel Aulas.

La pose de la première pierre devrait avoir lieu en avril. ■

François Guttin-Lombard



1 Pierre Crédoz a signé le permis de hier à 11 h 14 dans son bureau de Décines. Photo Philippe Juste

2 Outre le Stade, le site du Grand Montout le centre d'entraînement de l'OL, formation, un centre de loisirs, deux hôtels clinique du sport. Dessin Buffi et associés

3 Patrick Iliou, le directeur général adjoint dans l'ombre depuis des années pour terre le Stade des Lumières. Photo Philippe Juste

4 Gilbert Georgi et Jean-Michel Aulas leur joie avec la délivrance d'un permis qu'ils attendaient depuis presque six ans. Photo Philippe Juste

## En chiffres

**300 millions** **381 millions** **450 millions**

C'est le coût du stade que devra financer l'OL. Il s'agit d'un prix hors taxe, comme les deux autres chiffres donnés ici.

C'est le coût du stade auquel il faut rajouter ceux des terrains d'entraînement et du centre de formation. Ainsi que l'ensemble du foncier de l'opération.

On rajoute aux opérations précédentes les investissements autour du stade : bureaux, centre de loisirs. D'autres investisseurs que l'OL intervient.

## LA PHRASE

« Le combat continue, la détermination est toujours aussi forte »

C'est ce qu'a déclaré hier soir Philippe Meunier, le député UMP de l'Est lyonnais qui mène la fronde des élus opposés au projet décinois. « Ce projet est contraire au Grenelle de l'environnement et illustre une mauvaise utilisation de l'argent public ».

De son côté, le maire UMP de Meyzieu Michel Forissier continue de penser que « c'est une vaste bêtise de faire le stade sur ce site. La solution des transports en commun n'est pas satisfaisante. Ce sera la catastrophe pour notre secteur. Même si juridiquement les conditions requises pour signer le permis étaient remplies, ceux qui prennent cette responsabilité aujourd'hui devront l'assumer demain ».

## Les opposants lancent une dizaine de recours, mais pas en référé

**Décines.** L'association Carton Rouge dénonce la délivrance du permis de construire. Et affûte ses recours devant les tribunaux administratifs. Mais sans utiliser le référé. Ce qui veut dire que la question ne sera jugée que dans un an.

Franck Buronfosse, le président de Carton Rouge, l'association d'opposants au projet, n'est pas vraiment surpris par la signature du permis de construire du stade. « Mais le maire a mis la charrie avant les bœufs, car notre demande de référendum court toujours. Le conseil municipal de Décines doit l'examiner jeudi prochain. Il aurait été honnête de sa part d'attendre jusque-là. Après tout, ils attendent depuis cinq ans pour ce permis de construire, ils auraient pu attendre cinq jours de plus ». L'opposant sait bien qu'il y a toutes les chances

pour que le conseil décinois suive Pierre Crédoz dans son refus de lancer un référendum sur le Grand Stade à Décines. Même si selon lui, « le maire ne s'est pas assuré que l'OL pouvait financer son projet ». La suite va maintenant se jouer devant les tribunaux administratifs. Les associations ont d'ailleurs fait le point sur les recours possibles jeudi soir, lors d'une réunion à Genas. « Il y a une dizaine de recours en cours », annonce Franck Buronfosse. « Et on va bien sûr en déposer un supplémentaire contre le permis de construire ».

Les opposants ne vont, par contre, pas utiliser la procédure du référé, qui permet de juger dans l'urgence. Une procédure qui n'a pas abouti l'été dernier contre le prolongement du T2. « On n'a pas beaucoup de chance d'avoir gain de cause avec cette procédure », résume le président de Carton Rouge. Du coup, les travaux du stade vont démarrer. « S'ils veulent prendre le risque d'attaquer les travaux alors que les recours ne sont pas purgés, qu'ils le prennent. Ils risquent par contre de voir les travaux être arrêtés, comme ça a été le cas à Valenciennes par

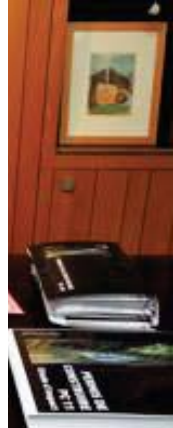


■ Franck Buronfosse ne désespère pas d'avoir gain de cause en justice. Photo archives Philippe Juste

exemple », prévient Franck Buronfosse. Qui espère bien que le stade de Décines connaisse le même sort. ■

F. G.L.

# de son stade des Lumières



construire à la mairie

hébergera son centre de et peut être une

de l'OL qui œuvre faire sortir de

ont fait part de de construire

**Sur le site**

**Un centre de loisirs et une clinique des sports ?**

À côté du stade, des cinq terrains d'entraînement, du siège et du musée de l'OL, ainsi que du centre de formation, le club lyonnais compte développer des activités économiques. Outre les 12 000 m<sup>2</sup> de bureaux et les deux hôtels, Jean-Michel Aulas a parlé hier d'un centre de remise en forme et d'un centre de loisirs « avec bowling, karting et practice de golf ». Il a aussi annoncé que son groupe était en discussion pour l'implantation d'une clinique du sport. « Nous avons deux propositions d'investisseurs privés pour cette clinique », a révélé le président de l'OL. C'est en visitant le stade de Porto que l'idée serait venue aux dirigeants lyonnais de proposer cet équipement.

Le complexe contiendra également une « cité du marketing et de l'incentive », que l'on pourrait résumer par un lieu de séminaire pour entreprises. Jean-Michel Aulas a enfin annoncé qu'une dizaine de restaurants « à thème » devraient être présents sur le site.

F. G.L.

**L'OL se développe à l'international**

Après la signature la semaine dernière d'un jeune défenseur des Émirats Arabes Unis, Jean-Michel Aulas a annoncé hier un programme de coopération avec son ancien club, Al Wahda à Abou Dhabi. Autre coopération évoquée par le président lyonnais, un programme de formation à destination de jeunes Chinois. Deux footballeurs de 16 ans devraient ainsi arriver au centre de formation de Lyon. Jean-Michel Aulas a également parlé d'un programme avec le Liban, tout en rappelant la signature d'une joueuse japonaise pour l'OL féminin. Une délégation du Qatar va par ailleurs venir prochainement sur Lyon, à l'initiative du groupe Vinci, pour découvrir le projet de Stade des Lumières. Et l'académie de formation à Dubaï reste d'actualité. Avec cette politique à l'international, l'OL vise de nouveaux marchés économiques. En espérant générer des retombées financières

F. G.L.

**Étienne Tête jugé pour dénonciation calomnieuse envers l'OL et son président**

**Paris.** Jean-Michel Aulas reproche à l'écologiste d'avoir véhiculé de fausses informations sur les capacités de l'OL à réaliser le projet de Grand Stade. Le tribunal correctionnel a jugé l'affaire hier.

Le conseiller régional écologiste lyonnais Étienne Tête comparait vendredi devant le tribunal correctionnel de Paris pour dénonciation calomnieuse, à la suite d'une citation déposée par l'Olympique lyonnais (OL) et son président Jean-Michel Aulas. Militant écologiste de la première heure, Étienne Tête est un opposant viscéral au projet du Grand Stade de Lyon (60 000 places). Défendu par le président de l'OL, Jean-Michel Aulas, ce projet a été retenu pour accueillir des matches de l'Euro-2016 de football. Adjoint EELV au maire socialiste de Lyon de 2001 à 2009, Étienne Tête a perdu ce titre car il s'opposait à Gérard Col-

omb sur ce dossier. Le 24 janvier 2010, Étienne Tête avait adressé un courrier à l'Autorité des marchés financiers (AMF) où il accusait Jean-Michel Aulas d'avoir « sciemment sous-estimé les difficultés de réalisation (du grand stade) pour favoriser l'entrée en bourse » de l'OL. « Je confirme tout à fait l'envoi de ce document », a déclaré vendredi au tribunal ce médecin devenu avocat. Mais, a-t-il expliqué, à ses yeux, ce courrier était « une lettre ouverte dans le cadre d'un débat politique ». Il a de nouveau soutenu qu'avant son entrée en bourse en 2007, OL Groupe avait communiqué au public des informations trompeuses et des objectifs « pas réalistes » con-

cernant l'acquisition des terrains où doit être construit le Grand Stade de Lyon. Pourtant, a fait remarquer le président de la 11<sup>e</sup> chambre, Dominique Pauthe, à ce jour, « ni OL Groupe, ni Jean-Michel Aulas n'ont fait l'objet de sanctions » et « aucune anomalie n'a été relevée par l'AMF ». Pour qu'Étienne Tête soit reconnu coupable de dénonciation calomnieuse, il faudrait que le tribunal estime qu'il a épinglé l'attitude de l'Olympique lyonnais, tout en connaissant la fausseté des faits dénoncés. À l'issue de l'audience, le tribunal devait mettre sa décision en délibéré. Étienne Tête a acheté des titres d'OL Groupe pour s'inviter aux assemblées générales et agir



■ Étienne Tête. Photo Maxime Jegat

en justice en tant qu'actionnaire. Grand spécialiste des prétoires, il est à l'origine de décisions importantes tant administratives que judiciaires. ■